

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Relations nationales et internationales / Etudes modernes / Ce que nommer veut dire. Les titres et charges de cour dans la Toscane des Médicis (1540-1650)

Hélène Chauvineau

Ce que nommer veut dire. Les titres et charges de cour dans la Toscane des Médicis (1540-1650)

Article. Source : Revue historique

CHAUVINEAU H., Ce que nommer veut dire. Les titres et charges de cour dans la Toscane des Médicis (1540-1650), Revue historique 2002/1, N° 621, p. 31-49.

Extrait de l'article

La cour de Toscane est une création tardive. Certes, Côme l'Ancien et Laurent le Magnifique se sont entourés au XVI^e siècle d'un cercle artistique que certains historiens n'ont pas hésité à qualifier de « cour ». Mais l'institution aulique en soi, composée d'un lieu, de liens et d'un statut courtisans n'apparaît véritablement que lors de la restauration des Médicis : la cour immortalisée par Musset dans Lorenzaccio est attestée à partir de 1535 dans les archives toscanes. Ce n'est cependant pas Alexandre mais Côme I^{er} que l'on crédite de la véritable fondation institutionnelle ; il faut attendre 1540 pour que les registres de paiement des courtisans se succèdent régulièrement, preuve de la permanence de ce rassemblement autour du prince. D'ailleurs, l'organisme aulique regroupant 21 personnes à ses débuts entame dès lors rapidement son expansion numérique : il atteint 257 membres en 1574, 462 en 1608 puis 575 en 1648.

Or en 1540, la plupart des cours italiennes sont déjà créées depuis un certain temps. Seuls les Farnese à Parme et les Savoie à Turin attendent eux aussi le milieu du XVI^e siècle pour mettre en place une société aulique - Venise étant la notable exception à cette tendance générale à la « curialisation ». De plus, l'Italie participe à un mouvement européen de grande envergure qui l'a parfois précédée, comme le rappelle la précocité des cours bourguignonne, française et espagnole par rapport à celle du palais Pitti. Par conséquent, la cour de Toscane est créée alors que quelques cercles auliques sont déjà des modèles éprouvés, des références circulant entre les différents pays ou États. La normalisation des comportements courtisans est en outre à l'oeuvre depuis des décennies. Le cercle aulique médicéen est donc sans doute sous l'influence d'un passé qui n'est pas le sien : celui des autres cours européennes.

[Lire la suite \(CAIRN\)](#)